

# La carte de l'Yonne des bornes électriques



■ **ÉNERGIE.** Le Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY) a déployé 120 bornes de recharges pour véhicules électriques dans le département, depuis 2015.

■ **AU RALENTI.** Si l'énergie électrique semble avoir le vent en poupe, du côté des constructeurs comme des automobilistes, le SDEY ne revendique pas plus de 300 abonnés. PH. JÉRÉMIE FULLERINGER

**PAGES 2 ET 3**

# Un réseau dense mais sous-utilisé

## Mobilité électrique

Déployées depuis 2014 par le Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY), 120 bornes publiques de recharge pour véhicules électriques équipent le territoire icaunais. Mais si le taux d'équipement est l'un des plus élevés en Bourgogne-Franche-Comté, les usagers manquent à l'appel. Le syndicat annonce à peine 300 abonnés. La faute à un parc de voitures électriques ou hybrides encore limité.

Vincent Thomas  
vincent.thomas@centrefrance.com

**A**u cours des quatre dernières années, l'Yonne s'est dotée de 120 bornes de recharge pour véhicules électriques. Cet effort place le département parmi les mieux dotés de Bourgogne-Franche-Comté. En 2019, le Doubs et la Haute-Saône en comptent chacun une cinquantaine. La Côte-d'Or, la Saône-et-Loire et la Nièvre, une trentaine. Le Territoire de Belfort, seulement une quinzaine. Dans l'Hexagone, sur la même période, les points de recharge publics sont passés de 10.000 à 25.000. Avec un objectif de 45.000 en 2020.

Bien équipée, l'Yonne brille beaucoup moins s'agissant du nombre d'utilisateurs : le syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY), en charge du programme, annonce en effet à peine 300 abonnés, détenteurs d'une carte (vendue 20 € par an). Et ce, alors que la distribution d'électricité demeure gratuite à ce jour.

Ce paradoxe tient, essentiellement, au parc de voitures électriques qui croît sûrement mais lentement. Fin 2018, près de 5.700 voitures électriques et hy-

brides rechargeables étaient recensées en Bourgogne-Franche-Comté, avec 46 % de véhicules de société et 54 % de véhicules particuliers. 1.600 voitures ont été immatriculées en 2018 au niveau régional, contre 1.200 en 2017 et 1.000 en 2016.

### Un pic de recharges atteint en août

Dans l'Yonne, ce frémissement a une incidence directe sur le nombre de recharges enregistrées mensuellement, avec un pic atteint en août dernier : 1.685 charges contre 977 sur le même mois en 2018. Depuis la mise en service de ces bornes, une commune comme Monéteau a vu son rendement de charges être multiplié par dix.

Les 120 bornes ainsi installées (dont une dizaine dites rapides) garantissent une recharge de 130 km en une demi-heure. « Nous en disposons de 102 dites normales et 18 rapides », précise Édouard Burrier, le directeur général adjoint du SDEY. Ces données intègrent les bornes en cours d'installation à Villeneuve-sur-Yonne.

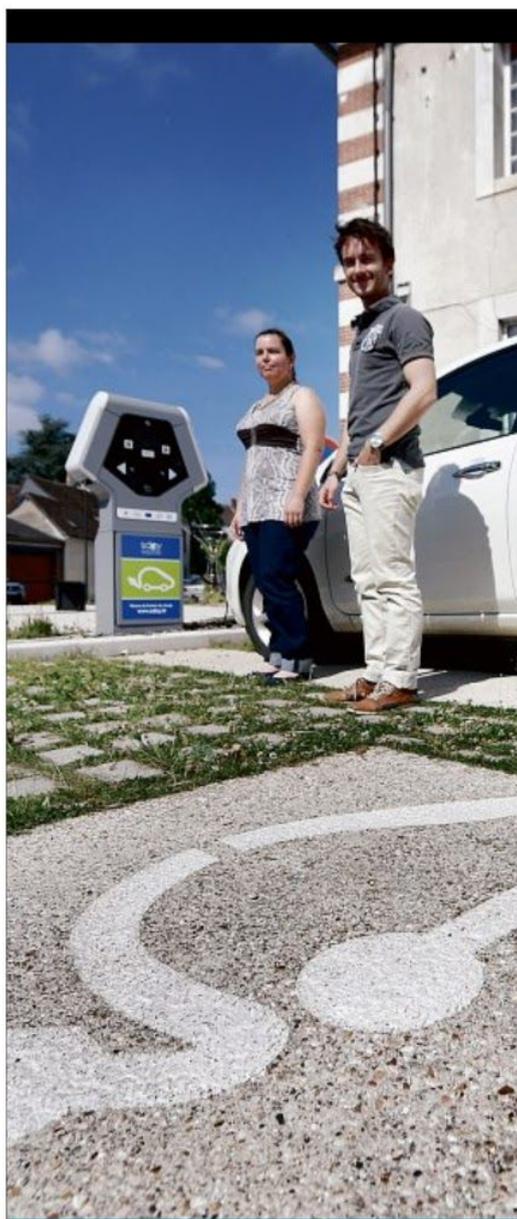
En lien avec la société SPIE CityNetworks ou encore la plateforme d'eRoaming Hubeject, le syndicat public icaunais a su tisser sa toile. Ces bornes sont aujourd'hui géolocalisées par les conducteurs européens de véhicules électriques. Le déploiement remonte à 2014 pour les premières études, avec pour

objectif initial 157 appareils à l'horizon 2017. « C'était très ambitieux, mais validé par l'Ademe », relève Jean-Noël Loury, président du SDEY.

Les 102 bornes normales affichent une puissance délivrée de 25 kW. Une semi-rapide coûte 12.000 € l'unité, quand la rapide (soit 50 kW) revient à 35.000 € : la dix-huitième, munie d'un écran tactile, a été inaugurée vendredi à Moulins-sur-Ouanne, en Puisaye. D'un coût d'environ 40.000 €, elle se veut « évolutive », de 50 kW, elle pourra atteindre à terme les 100 kW.

Le maillage du territoire repose sur des points stratégiques, donc sur les principaux axes pour l'essentiel. « Il faut une source électrique suffisamment puissante pour ne pas affaiblir le réseau local. On ne peut donc pas en mettre partout. »

À l'heure où les équipements liés à la mobilité électrique prennent du volume (*lire ci-dessous*), ne faut-il cependant pas craindre une obsolescence rapide du parc ? « On s'efforce d'anticiper, objecte Jean-Noël Loury. Quand la Renault Zoé est sortie avec 80 km d'autonomie, nos bornes étaient très compétitives. Maintenant, les Zoé ou Nissan Leaf sortent avec 350 km, je crois. La plupart des constructeurs étaient frileux, il y a encore quatre ou cinq ans. Maintenant, tous se bagarrent. » ■



## Un nouveau modèle de borne en vue

**Le dévoilement de bornes de 150 kw se précise. Aux côtés de l'entreprise d'interconnexions Hubeject (basée à Berlin) depuis quatre ans, le SDEY doit valider cette nouvelle génération de borne de recharge le 2 octobre à Nice, lors du congrès de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR).**

Elles s'annoncent « ultrarapides », « pour plus de fluidité ». Les bornes « Plug & Charge » répondent à la norme ISO 15-118. « Le véhicule est identifié par des certificats informatiques et le coût de la charge directement débité sur le compte de l'utilisa-

teur, décrit Jean-Noël Loury. Nous sommes le premier syndicat de France à l'expérimenter. Quand vous arriverez à la borne, la prise reconnaîtra la voiture préalablement équipée. »

**Sept bornes, d'un coût unitaire de 100.000 euros**

Plus besoin « de badge ou de téléphone ». Tout s'effectuera via le véhicule et le compte de l'utilisateur « sera automatique-

ment débité ». L'équipement débarquerait dans l'Yonne en fin d'année. Au moins sept futures bornes ultrarapides seraient installées, pour un coût unitaire estimé à 100.000 €. Une commission d'appels d'offres devait se réunir la semaine passée.

Afin de satisfaire les propriétaires de véhicules électriques ou hybrides rechargeables (plus d'un millier d'icaunais concernés en 2018), les structures privées s'engouffrent sur le marché, avec une technologie différente, notamment la grande distribution. « On ne peut pas s'implanter sur le domaine privé », rappelle le SDEY. ■

### CONSTRUCTEURS

**Les concessionnaires accélèrent. Le frémissement pour l'électrique n'échappe pas aux constructeurs. « Il faut que les mentalités changent. Cela ne se fera pas en claquant des doigts », estime Carlos Fernandes, chef d'équipe après-vente chez Peugeot Nomblot, à Sens. L'antenne sénénoise envisage une installation de bornes de recharge, en libre-service, dans sa concession. « Pour l'instant, l'offre est suffisante dans l'Yonne. Mais avec tous les modèles qui vont débarquer sur le marché, ça ne le sera plus. » Selon Carlos Fernandes, Peugeot aurait l'ambition de proposer « 50 % d'électrique dans les dix ans à venir ».**

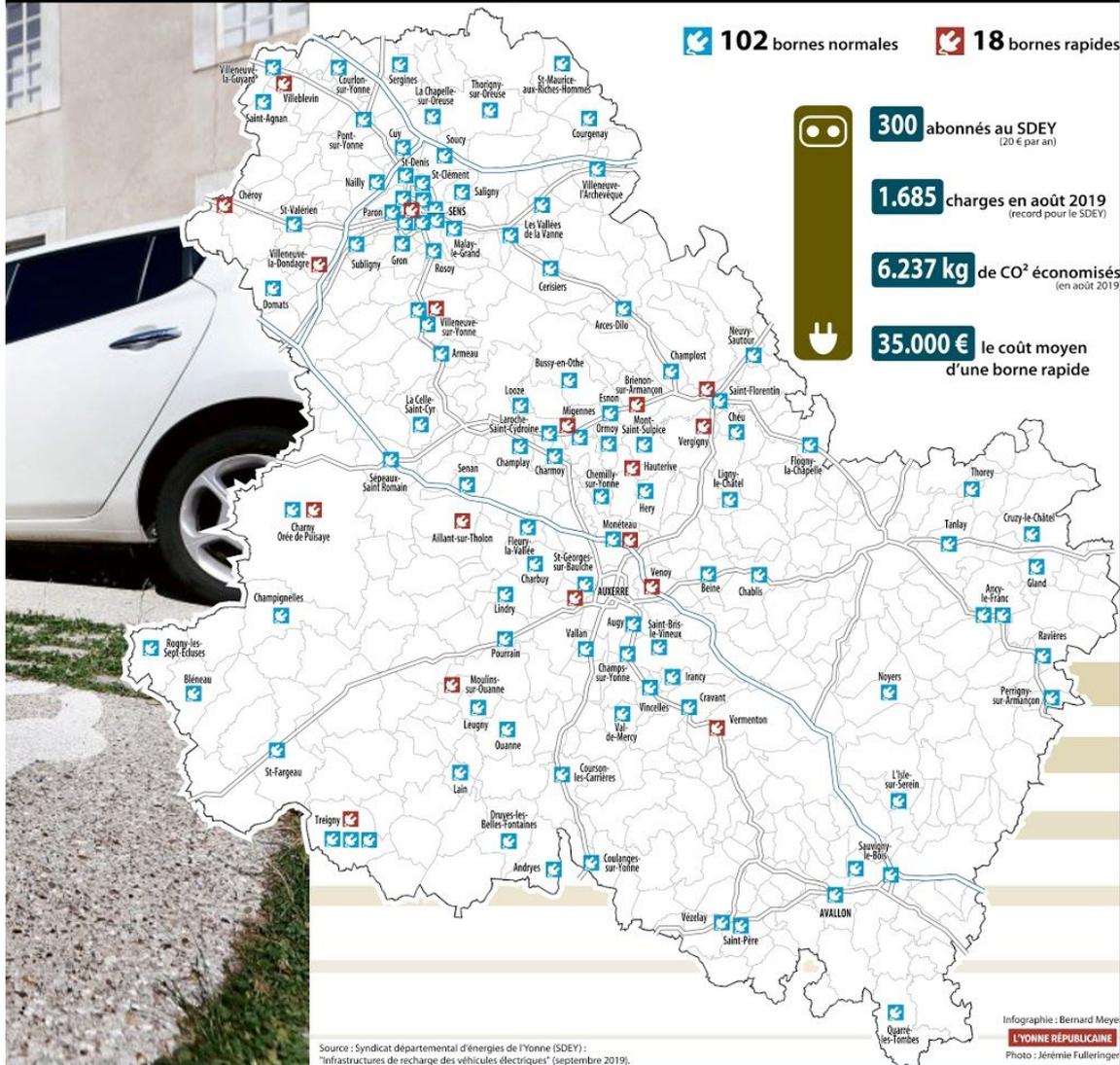
### STRATÉGIE

**Subventions en berne.** Le Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY) a dû revoir sa stratégie financière. « Nous avons un contrat de trois ans avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) qui apportait une aide équivalente à 50 % du montant des bornes semi-rapides et 30 % de celui des bornes rapides, détaille le président du SDEY. Dans tous les cas, la commune acquittait 20 % du montant total. » Or l'Ademe ayant, depuis, cessé son concours, le syndicat a décidé de stopper les projets de semi-rapides. « Une commune qui voudra s'équiper d'une borne pourra désormais tabler sur 50 % de subventions. »

# et un nombre de charges en hausse

**LE FAIT  
DU JOUR**

## Les bornes de recharge des véhicules électriques dans l'Yonne



## L'autopartage a la cote à Perrigny-sur-Armançon

Le 17 octobre à Monéteau, les Assises de l'énergie traiteront du « stockage énergétique ». L'évolution des services, chère au SDEY, passe aussi par l'autopartage.

Le village de Perrigny-sur-Armançon, via son CCAS et le SDEY, a investi l'an dernier dans une voiture mise en autopartage pour sa population. Son maire, Éric Coquille, valide l'expérience d'une Renault Zoé communale autopartagée. « Avec 18 abonnés début 2019, ce dispositif commence à trouver son public. La voiture a déjà roulé 17.000 km en neuf mois sur les 25.000 km loués pour 24 mois (\*). Elle bouge tous les jours en



COMMUNALE. La voiture électrique a déjà roulé 17.000 km en neuf mois. PH. DR

semaine (sauf en août), plus rarement le week-end. » L'achat d'un deuxième véhicule est envisagé. Près d'une dizaine d'autres communes ont manifesté leur intérêt.

(\*) Première période jusqu'au 31 mai avec prise en main gratuite : 220 réservations pour 12.000 km. Deuxième période depuis le 1<sup>er</sup> juin : paiement en ligne (1 € de l'heure + 0,10 € du km) avec 77 réservations (soit 5 par semaine) pour 5.000 km (65 km par déplacement).

→ **Soutiens.** Le SDEY incite les municipalités (une trentaine subventionnée en 2018) à acquérir des véhicules électriques à l'aide d'une prime de 2.700 €. « Une voiture par commune et une deuxième si celle-ci fonctionne en autopartage », précise Jean-Noël Loury. Un dispositif étendu aux structures non lucratives comme la maison de retraite de Villeneuve-sur-Yonne.